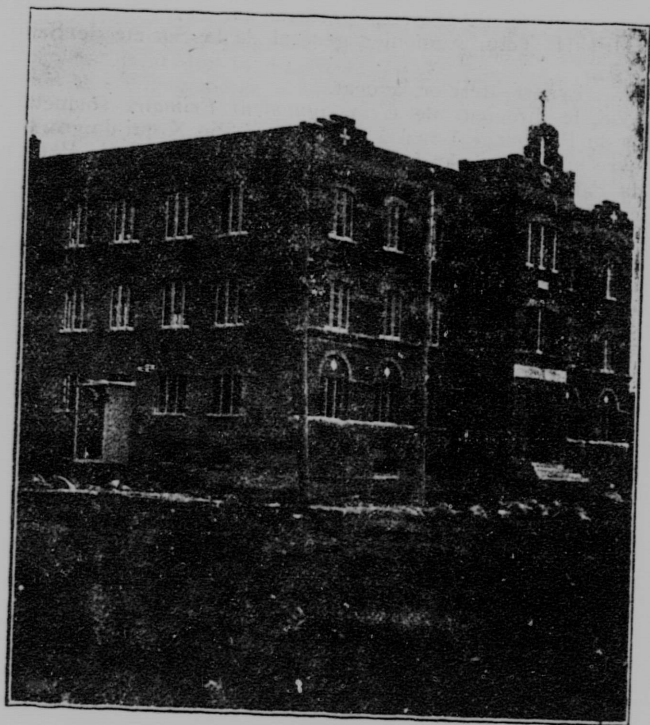




Le Patronage Laval

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Québec du 12 mars dernier :

« Dans l'après-midi de dimanche dernier, S. G. Mgr l'Administrateur a fait la bénédiction solennelle de l'édifice du Patronage Laval, au milieu d'une affluence d'amis de l'œuvre. Cette entreprise, qui pouvait paraître au début un peu téméraire, est enfin réalisée, et proclame une fois de plus la charité des Québécois, et le zèle et le dévouement de notre Société Saint-Vincent de Paul.

« L'édifice, élevé à Saint-Sauveur, est spacieux et de belle apparence, et les divisions en ont été faites avec sagesse. D'ici à peu de jours, les œuvres de jeunesse, en vue desquelles on a établi ce patronage, commenceront à y fonctionner sous la direction des religieux de Saint-Vincent de Paul. Monseigneur l'Administrateur a très bien montré, dans une éloquente allocution, combien cette institution était nécessaire dans cette partie de la ville. »

Le Patronage Laval ouvrira aussi des classes spéciales pour les enfants pauvres en retard pour la Première Communion.

En 1908, le Conseil particulier de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec, fondait l'œuvre du Patronage Laval en achetant un vaste terrain de l'Hôpital du Sacré-Cœur. Au début de l'année 1909, un comité, composé des représentants des sociétés catholiques de Québec, se forma avec le concours de S. G. Mgr P.-E. Roy. Ce comité prit le nom de Comité du Patronage Laval.

Voici comment se compose le bureau de ce comité :

Présidents honoraires : S. G. Mgr P.-E. Roy, Administrateur de Québec ; M. le commandeur C. N. Hamel, président du Conseil supérieur, Société Saint-Vincent de Paul du Canada.

Président actif : M. C.-J. Magnan, président du Conseil particulier, Société de Saint-Vincent de Paul de Québec.